

## L'ENTRETIEN DU MOIS

# QUAND UN DÉPUTÉ SE LIVRE AVEC SIMPLICITÉ...

- **Regard sur 8 années à l'Assemblée Nationale...**
- **Le député plonge pour sauver un homme qui se noie...**
- **« La piraterie maritime en Afrique a des conséquences économiques en Bretagne... »**
- **Négociations à Djibouti...**
- **Le député... élu local ou parisien ?**
  - **« Ce sont les petits résultats humains qui font les plus grandes joies... »**
  - **« Il y a des coups donnés par derrière qui sont difficiles à accepter... »**
  - **« Travailler ensemble, au-delà des clivages habituels. »**
  - **« Carhaix est un nœud central... son avenir est là. »**

M. Christian Ménard,  
député-maire,  
répond à nos questions



*« Le mandat local – maire d'une petite commune – me paraît indispensable pour un député. C'est pourquoi, j'ai toujours été favorable à une forme de cumul limité des mandats : un mandat national ou régional et un petit mandat local... »*

*Cela permet de rester au plus proche des réalités du terrain, des problèmes concrets des personnes. Sinon, le risque est de s'enfermer dans une sphère parisienne où l'on est « cocooné », comme l'on dit, et où on perd très vite le sens des réalités », nous a confié M. Ménard.*

*Son nom a récemment fait le tour des médias, nationaux comme régionaux, et restera sans doute attaché à la Loi sur la piraterie maritime, dont il a défendu le projet à l'Assemblée nationale, en tant que rapporteur ; une loi qui a été votée par les députés le 25 novembre...*

*En quelques années de mandat de député, Christian Ménard s'est fait connaître dans l'Hémicycle en s'attelant à des travaux d'envergure, avec la passion et la détermination qu'on lui connaît dans sa vaste circonscription du Finistère : rapport sur le Service de santé des Armées, lutte contre la piraterie internationale en mer...*

*Mais cette reconnaissance et cette notoriété nationales ne semblent pas avoir changé l'homme accessible, accueillant et foncièrement sympathique qu'il a toujours été, homme de contact simple et ouvert...*

*Homme de dévouement aussi, comme l'a prouvé voici un an le sauvetage qu'il a lui-même effectué, plongeant dans l'Aulne pour sauver un homme de la noyade...*

*Celui qui, « médecin de campagne », a fait ses débuts dans le syndicalisme médical et avait notamment fondé dans sa région de Châteauneuf-du-Faou une association de développement sanitaire, n'a pas perdu ses réflexes altruistes et ses valeurs humanistes.*

*Huit ans après un premier entretien avec Christian Ménard dans nos colonnes, nous avons voulu jeter avec lui un large regard sur son parcours, les expériences faites, évoquer les dossiers à défendre pour notre Centre-Bretagne... ce qu'il a accepté avec une disponibilité et une franchise que n'ont manifestement pas altérées les années de vie politique.*

### ■ **Voudriez-vous vous présenter brièvement ?**

« Je suis né à Quimper il y a plus de 64 ans. Je suis marié et j'ai deux enfants, aujourd'hui adultes.

J'ai exercé la médecine générale à Châteauneuf-du-Faou pendant trente-trois ans. C'est une profession qui me passionnait, ne serait-ce qu'en raison du contact humain direct avec mes patients, dont la plupart sont devenus des amis, quels que soient leurs origines et sentiments politiques ou autres...

C'est aussi en exerçant ce métier que j'ai mieux réalisé les problèmes et difficultés rencontrés par les gens, pas seulement dans le domaine de la santé, ce qui m'a amené à m'engager dans le secteur associatif, puis dans le domaine politique. L'action politique m'a paru pouvoir consolider l'action associative, si toutefois elle est utilisée à de bonnes fins.

J'ai été élu maire de Châteauneuf-du-Faou en 1989, et député en 2002... »

### ■ **Votre nom a fait le tour des médias régionaux et nationaux plusieurs fois, pour des actions fort différentes : rapports parlementaires, projet de Loi – adopté par l'Assemblée nationale – et sauvetage à Châteaulin d'une personne qui se noyait... De quoi êtes-vous le plus fier ou le plus heureux ?**

« L'on est bien sûr toujours content quand on a pu sauver quelqu'un... Mais, honnêtement, avec le recul, ce dont je suis le plus heureux, ce sont ces associations de type sanitaire et social que j'ai réussi à créer avec d'autres collègues du monde médical et paramédical dans cette région.

Je me souviens toujours avec plaisir des luttes que nous avons menées avec des collègues médecins, infirmiers et paramédicaux en 1980-81, pour mettre sur pied des soins à domicile, par exemple...

Cela m'a aussi permis, à une époque où existait une certaine rivalité entre médecins libéraux et fonctionnaires, de connaître des personnes de la Sécurité Sociale qui travaillaient avec compétence sans compter leur temps pour qu'aboutissent ces projets. »

### ■ **Le 12 septembre 2009, vous vous jetez dans l'Aulne canalisée pour sauver un homme de la noyade... Voudriez-vous rappeler les faits en quelques mots ?**

« Je me trouvais à Châteaulin, dans mon bureau qui fait face au canal de Nantes à Brest. J'étais en conversation au téléphone avec un ami, lorsque j'ai aperçu, sur la rive opposée, une forme humaine qui se pliait en deux progressivement puis s'est lourdement laissé tomber dans l'eau... Je dis « une forme humaine » parce que n'ayant pas très bonne vue, je la distinguais mal.

J'ai donc interrompu immédiatement la conversation, ai appelé les gendarmes – je croyais appeler les pompiers mais me suis trompé de numéro – pour donner l'alerte et signaler la localisation, tout en leur disant de ne pas m'en vouloir si je me trompais à cause de ma mauvaise vue...

Puis j'ai pris la voiture pour rejoindre l'autre rive en passant par le pont tout proche, ôtant cravate, veste, tout en conduisant.

Paradoxalement, alors qu'il y avait beaucoup de circulation, et un groupe de jeunes en discussion non loin, personne d'autre n'avait vu la scène! J'étais le seul, moi, le « miro », à l'avoir aperçue! Une chance pour ce malheureux!

Sur place, j'ai vu le corps qui flottait. J'ai achevé de me déshabiller, j'ai hélé un cycliste qui passait avec son épouse et sa petite fille, et nous nous sommes mis à l'eau pour récupérer et ramener cet homme, qui s'en est bien sorti, comme je l'ai su ensuite en appelant l'hôpital... »

■ **Avez-vous réalisé alors que vous pouviez risquer votre vie? Avez-vous eu le temps d'y réfléchir, et la volonté de peser « le pour et le contre » de cette tentative de sauvetage?**

« Je suis « miro » mais bon nageur, et tout en mesurant bien les risques, j'ai eu le sentiment que je devais y aller. Je connaissais le danger du grand déversoir qui existe à cet endroit – plusieurs personnes s'y étaient déjà noyées; je savais les coups que l'on peut recevoir en essayant de porter secours à la personne qui se noie – on ne sait pas à qui l'on a affaire dans ce genre de situation – mais je n'ai pas eu de sentiment de crainte.

Ayant eu l'occasion de discuter avec des gens qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances, je les ai entendus me raconter exactement ce que j'ai ressenti: la conviction de devoir y aller, et l'absence de vraie crainte. C'est comme si une voix intérieure disait: « Tu dois y aller! »... »

■ **Quels pensées et sentiments se bousculent dans l'esprit avant de plonger... et après, au fil des minutes et des heures qui suivent l'action?**

« On pense aux gestes à faire. Honnêtement, des choses qui pourraient paraître secondaires et stupides vous traversent l'esprit. Je me rappelle avoir réfléchi en une seconde à l'endroit où mettre mes lunettes avant de plonger, pour ne pas les perdre, ce qui m'aurait posé un gros problème en sortant de l'eau...

Mais autant on est très calme et lucide dans l'action, autant on est excité après coup. Le soir, je n'arrêtais pas d'en parler, de raconter les détails... Et je l'ai entendu dire aussi par des sauveteurs: on a besoin de « vider son sac » après le sauvetage.

Il est aussi peut-être vrai que mon métier de médecin, qui exige de garder calme et sang-froid devant certaines situations d'urgence, m'a sans doute aidé dans ces circonstances. »

■ **Un an après, comment revoyez-vous et revivez-vous ces moments?**

« C'est vrai que j'y repense à chaque fois que mon regard s'arrête sur l'endroit du sauvetage, ce qui arrive très souvent puisque je le vois juste en face de moi quand je suis assis à mon bureau.

On est content d'avoir sauvé une vie humaine, tout en se disant que cela tient parfois à très peu de chose...

Mais je pense que toute personne sachant bien nager aurait fait de même, et qu'il n'y a donc là aucun exploit de ma part. »

■ **Que vous en a-t-on dit dans les couloirs de « l'Hémicycle »?**

« J'en ai entendu parler de cette affaire... et j'en entends encore!

Un an près, je me fais « charrier » presque chaque semaine encore, mais toujours très gentiment! Ce sauvetage m'a valu un surnom au restaurant de l'Assemblée, parmi les serveurs...

Mais je le redis, je ne considère pas avoir fait quoi que ce soit d'extraordinaire, ni autre chose que mon devoir. Et il est des combats que j'ai menés dans ma carrière, des choses réalisées dont je suis plus « fier » que de ce sauvetage. »

■ **En moins de deux mandats à l'Assemblée nationale, vous vous y êtes fait « un nom » alors que des députés plus anciens restent des anonymes parmi leurs pairs. Pourquoi cette reconnaissance?**

« On ne satisfait jamais tout le monde dans son action. Mais je pense être proche des gens que je côtoie, proche du terrain et j'essaie sincèrement de faire de mon mieux, pour essayer de les aider... Ceci dit, on ne fait jamais l'unanimité, et il m'est aussi arrivé de me tromper dans mes analyses.

Mais je crois que les personnes qui me côtoient me reconnaissent cette volonté sincère de faire tout ce que je peux, même si on ne parvient pas toujours au résultat escompté.

Et je voudrais dire qu'il n'y a pas de grandes actions et de petites choses: tout petit acte fait pour aider quelqu'un – à retrouver un emploi, par exemple – est important, et fait autant plaisir qu'une action plus « grande » à l'Assemblée...

Le « merci » de cette personne – même si on ne l'attend pas – me touche toujours. J'y suis très sensible, par nature. »

■ **Comment et pourquoi en êtes-vous venu à vous intéresser au problème de la piraterie maritime au large des côtes de l'Afrique orientale, notamment?**

« Né à Quimper, j'ai toujours aimé la mer, les paysages maritimes... Et que l'on soit Châteauneuvien ou Carhaisien, nous sommes proches de la mer.

De plus, l'une des composantes très forte de cette sixième circonscription du Finistère est maritime, puisqu'elle inclut la presqu'île de Crozon et l'île d'Ouessant, qu'elle s'étend presque jusqu'à Brest et Quimper... Son territoire possède donc aussi des industries à vocation maritime.

Or, la piraterie maritime a des incidences économiques. Ce n'est pas que de l'histoire ancienne ou une réalité lointaine.

Si, par exemple, les pirates du Golfe d'Aden finissent par amener les bateaux à ne plus emprunter le Canal de Suez, mais à contourner l'Afrique du Sud, cela aura des conséquences considérables: pour un tanker, le voyage serait augmenté de dix jours, ce qui entraîne un surcoût d'un million de dollars pour un navire de taille moyenne! Les répercussions financières nous toucheront en France et ailleurs en Europe, avec une augmentation du prix des produits ou denrées transportées... Il faut s'en rendre compte!

Mon premier rapport avait trait à la piraterie maritime internationale, plus particulièrement axé sur le Golfe d'Aden. Le second était plus juridique. »

■ **De quels moyens disposiez-vous pour effectuer les rapports parlementaires qui vous ont été confiés?**

« J'étais accompagné d'un administrateur de l'Assemblée nationale, qui fait partie de la Commission de la Défense nationale, et qui m'aidait dans la logistique, la préparation du rapport, me conseillait... ce sont des gens de haut niveau, très compétents.

Pour les voyages d'étude et de contacts sur le terrain, nous utilisons les rotations des avions militaires, mais il m'est arrivé dans certains cas, de payer personnellement ma chambre d'hôtel... »

■ **A quelles conclusions principales êtes-vous parvenu?**

« Sur le plan juridique, il est apparu absolument

nécessaire, pour pouvoir lutter contre la piraterie, de se doter d'une loi. En 2007, la France avait abrogé une vieille loi, qui datait de 1825, sur la sécurité du commerce maritime. Nous n'avions plus rien pour combattre la piraterie.

Nous avons donc intégré et adopté en droit français une convention internationale, dite de « Montego Bay », qui régit les droits des Etats dans les eaux internationales. Par ailleurs, en travaillant sur mon premier rapport, je me suis intéressé au « Code de conduite de Djibouti » : un accord passé en 2009 entre neuf pays de la Corne de l'Afrique pour lutter contre la piraterie. Ces pays sollicitaient des Etats étrangers pour les aider à former des gardes-côtes et à s'équiper en matériel de surveillance... Cet appel est passé quasiment inaperçu.

Ce genre de marchés est souvent pris par les Anglo-Saxons, particulièrement les Américains... Or, nous avons en France – et ici dans le Finistère – des sociétés capables de répondre à de tels appels (D.C.N.S., Thalès, E.A.D.S. ...).

J'ai donc réuni les principaux industriels, afin de les inciter à monter un projet commun. Leur réponse a été positive.

Je me suis rendu à Djibouti avec Pierre Lellouche, alors secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, afin de rencontrer le président et des ministres. Ils se sont montrés très intéressés par notre proposition.

Puis nous avons été auditionnés à Bruxelles pour obtenir le soutien de l'Europe, qui nous l'a donné. Enfin, nous avons rencontré Christian Estrosi, alors ministre de l'Industrie, puis le Président de la République qui, dans la perspective de sa présidence du G.20, nous a apporté son soutien.

Les industriels concernés ont donc formé un consortium, qui devrait se mettre effectivement en place, le projet – nommé Seaphora – étant actuellement en cours d'expérimentation à l'Elysée et en interministériel.

Ce modèle est reproductible dans le Golfe de Guinée. Et il peut créer des emplois, y compris ici dans le Finistère.

Mais ces travaux ont donc constitué une extension des rapports que j'avais effectués, parce que chemin faisant, on découvre des réalités nouvelles. »

■ ***Vous avez donc présenté, le 6 mai dernier au Sénat, et le 25 novembre à l'Assemblée, un projet de loi sur la piraterie maritime, qui a été adopté... Que va changer cette loi concrètement dans la lutte contre cette nouvelle piraterie qui se développe rapidement dans le monde ?***

« Nous avons comblé un vide juridique en rétablissant une vraie incrimination de « piraterie », avec des qualifications précises : qui dit acte de piraterie dit attaque d'un navire ou d'un aéronef à des fins privées, lucratives par exemple, par un navire ou un aéronef pirate.

Un autre aspect important a été de mettre en place une mesure d'harmonisation avec le Droit européen : en 2008, la France avait dû relâcher des narco-trafiquants dont le bateau – le Winner – avait été arraisonné, et qui étaient en détention provisoire sur un navire de guerre français.

En effet, la Cour européenne des Droits de l'Homme avait considéré que le Procureur de la République, auquel les commandants de navires de guerre font appel pour obtenir le droit de détenir les pirates, n'était pas une entité juridique assez indépendante, puisque magistrat du Parquet. Cette décision a été appelée « Arrêt Medvedev ».

Pour répondre à ce problème, la nouvelle loi prévoit l'intervention dans les 48 heures d'un Juge des libertés et de la détention, en plus de celle du Procureur, lors de l'arraisonnement d'un bateau pirate. Il jugera de la validité de la détention provisoire, ordonnera une visite de santé dans les 24 heures, puis médicale dans les dix jours, et se prononcera tous les cinq jours sur le maintien des pirates en détention provisoire...

La France possède donc désormais, à nouveau, un dispositif juridique solide pour lutter contre la piraterie,

en respectant le Droit international et européen.

Mais la réponse à la piraterie ne peut pas être uniquement militaire et juridique, même si l'opération Atalanta a marqué un succès français et européen : pour la première fois, l'Europe s'est unie dans un effort de défense commune.

Cependant, il faut une approche globale de la piraterie : aider ces pays de la Corne de l'Afrique à se doter de moyens de lutte – c'est l'objectif du projet Seaphora – et les aider économiquement, par exemple, à se réappropriier leur pêche... Il faut agir sur tous les leviers.

Par contre, le problème du terrorisme me fait peur : les liens entre piraterie et terrorisme ne paraissent pas exister voici plusieurs années...

Aujourd'hui, même si l'on n'en a pas la preuve, on ne peut plus l'affirmer. Je crains une évolution dangereuse dans cette partie de l'Afrique. Al Qaïda avance ses pions. Il faut en prendre conscience. »

■ ***Acteur et observateur de la vie politique française, comment évaluez-vous son évolution depuis les débuts de votre premier mandat voici quelque huit ans ?***

« Mon second mandat me paraît plus « tonique » que le premier, ce qui peut vouloir dire beaucoup... Mais il est vrai que nous avons fait des réformes importantes, dont celle des retraites.

Je comprends les interrogations des gens face à cette réforme. Mais elle est incontournable. Tous les pays l'ont faite... On pourrait maintenir un départ à 60 ans, mais avec quelle décote des pensions ? !

Malheureusement, qu'on le veuille ou non, nous sommes obligés de tenir compte de la diminution du nombre d'actifs par rapport au nombre de retraités.

En revanche, il faut taxer les revenus les plus hauts, les plus-values, les stock-options, les « retraites chapeaux »... Je fais partie de la centaine de députés qui ont demandé l'abolition du bouclier fiscal... »

■ ***Elu « local » siégeant et travaillant au sein d'une instance nationale, le député n'est-il pas écartelé entre deux dimensions qui lui rendent la tâche difficile, et le font pencher davantage vers une sphère ou vers l'autre ? Comment conciliez-vous ces deux réalités ?***

« Le mandat local – maire d'une petite commune – me paraît indispensable pour un député. C'est pourquoi, j'ai toujours été favorable à une forme de cumul limité des mandats : un mandat national ou régional et un petit mandat local.

J'exclus de cela être député et maire d'une grande ville, ou président d'un Conseil général ou d'un Conseil régional, par exemple.

Etre maire d'une petite ville et député, comme je le suis, ne pose pas de problème, si l'on est épaulé par une bonne équipe municipale.

Et cela permet de rester au plus proche des réalités du terrain, des problèmes concrets des personnes. Sinon, le risque est de s'enfermer dans une sphère parisienne où l'on est « cocooné », comme l'on dit, et où on perd très vite le sens des réalités.

De plus en plus de députés affirment aujourd'hui à nouveau cette nécessité, et souhaitent avoir un « petit mandat » pour cette raison. »

■ ***Vous sentez-vous aujourd'hui plus « parisien » ou, au fond de vous-même, demeurez-vous le Breton du Pen ar Bed ?***

« Oh, oui ! Mille fois oui !... Une anecdote : j'ai eu l'occasion, dans le cadre de mon travail sur la piraterie, de discuter plusieurs fois avec le patron de la D.G.S.E. Je ne connaissais pas ses origines. Il m'a demandé, au cours de l'un de nos premiers contacts :

« Monsieur Ménard, vous sentez-vous plus breton que français ou l'inverse ? »

Je me suis demandé ce que cachait cette question, mais lui ai répondu franchement :

« Monsieur le Directeur, je me sens très breton, mais breton dans la France »...

« Cela tombe bien – m'a-t-il répondu – je suis des Côtes-d'Armor et je pense comme vous ! »

■ **Avez-vous perçu au fil des années un changement dans le regard que vous portent les habitants de notre région ? Et vos connaissances, proches, et amis ?**

« Ceux qui me connaissent bien n'ont fait aucune différence. Député ou pas député, ils sont restés les mêmes vis-à-vis de moi, et moi de même envers eux.

Mais il est vrai qu'être député ouvre des portes et permet de faire beaucoup de social, pour aider les gens, dans des choses qui paraissent simples parfois.

J'essaie souvent de me mettre à la place de la personne qui n'a aucune relation... Un simple « coup de fil » d'un député peut parfois faire beaucoup pour elle. »

■ **Avec le recul et l'expérience, quels aspects de cette responsabilité vous paraissent les plus difficiles ?**

« Ce sont les analyses que nous avons à faire de certaines situations complexes. Je prendrai l'exemple de l'hôpital de Carhaix.

Comme d'autres, j'avais en son temps constaté que les difficultés venaient – là comme pour d'autres petits hôpitaux, et aujourd'hui pour la médecine libérale en zone rurale dans son ensemble – de la difficulté à recruter des médecins...

Je me suis donc positionné en faveur d'une fusion avec Brest. Et rapidement, j'ai été débordé et submergé par les discours de personnes qui ont voulu faire croire que mon analyse venait d'une opposition au maintien de l'hôpital de Carhaix, ce qui était totalement faux.

Au contraire, j'étais persuadé qu'il fallait trouver une solution, sans quoi l'hôpital de Carhaix allait rapidement se trouver réduit à un simple établissement gériatrique.

J'ai été très malheureux de voir que mes propos avaient été mal interprétés, déformés, sans que je puisse ensuite faire entendre ma position de fond.

La fusion me paraissait être la seule solution viable, et il faut absolument qu'elle réussisse. Il faut tout faire pour cela, sinon nous irons au-devant de grosses difficultés.

Et ce n'est pas là une position politique, car des personnes d'autres bords politiques que le mien ont le même avis, font la même analyse... »

■ **Quels aspects de votre engagement sont, au contraire, les plus intéressants ou enthousiasmants ?**

« Pouvoir aider des personnes en difficulté et les entendre dire que cette petite aide a été utile... »

Un gros projet comme celui sur la piraterie maritime sera une satisfaction s'il marche, mais ce sont les petits résultats humains qui font souvent les plus grandes joies. »

■ **« Pour être heureux, il faut vivre caché » dit le proverbe. Une certaine notoriété, une vie publique, sont-elles parfois des fardeaux ? N'y a-t-il pas, à la longue, une usure ou une lassitude du combat politique, face aux « coups » reçus, à l'exposition médiatique... ?**

« La vie publique est passionnante par tous les contacts qu'elle permet. En tant que député, on côtoie des gens de tous milieux, de tous bords. On peut discuter amicalement avec des opposants politiques.

Quant aux « coups » que l'on prend... J'ai l'avantage d'avoir pratiqué le judo, qui vous inculque une technique

mais aussi une mentalité : on apprend à recevoir des coups, à encaisser, à plier puis à se redresser tout de suite... Mais c'est vrai, il faut être « armé » pour faire de la politique, car s'il y a des oppositions franches et normales, il y a aussi des coups donnés par derrière qui sont difficiles à accepter. »

■ **Les années ont passé, vous avez maintenant un certain recul quant à votre engagement dans la vie politique... Connaissant les satisfactions mais aussi les servitudes et blessures que procure un tel parcours, si vous vous trouviez à nouveau à la croisée des chemins de votre avenir, rechoisiriez-vous la même voie, ou privilégieriez-vous votre travail de médecin, vos passions archéologiques, historiques ?**

« La vraie politique m'a toujours intéressé. Mais je n'ai jamais cherché à devenir parlementaire. J'ai commencé à m'occuper d'associations, puis suis devenu maire dans la continuité, puis conseiller régional, et de même pour la députation. Ce sont plus les circonstances qui m'y ont conduit qu'une volonté de « faire de la politique ».

Je ne sais donc pas si je ferais autrement... peut-être les circonstances me conduiraient-elles à autre chose. Il est difficile de philosopher sur un éventuel déterminisme... »

■ **Médecine et archéologie sont vos deux autres passions... Leur consacrez-vous encore un peu de temps ?**

« La médecine, guère, hélas !... Sauf quelques conseils donnés à des personnes qui me le demandent, amis ou collègues politiques... »

L'archéologie demeure une passion, et je suis enthousiasmé par la restauration des remparts du château de Châteauneuf-du-Faou, qui date du 12<sup>ème</sup> siècle. Cela prendra du temps, mais nous avons à Châteauneuf, et plus encore à Carhaix, des richesses archéologiques à mettre en évidence ! Les gens s'y intéressent vraiment. »

■ **Maire de Châteauneuf-du-Faou, où vous avez aussi beaucoup œuvré dans le domaine associatif, vous avez une connaissance profonde de notre région du Centre-Bretagne. Quelles sont à vos yeux les priorités pour assurer son développement actuel et futur ?**

« La priorité des priorités demeure l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la R.N. 164. Il est important que la phase finistérienne des travaux soit rapidement achevée. Ce n'est pas radoter que de le redire : cet axe central est vital pour le développement du Centre-Bretagne. C'est un poumon économique pour nous. Mais il bénéficiera aussi à des zones comme celle de Plougastel, car les quatre voies du Nord et du Sud sont saturées. »

■ **Carhaix fait partie de votre circonscription, dont elle est un des pôles : comment voyez-vous son évolution, son avenir ?**

« Carhaix est un nœud central depuis l'époque des Osismes. Son avenir est là. Le Centre-Bretagne a besoin d'une entité économique forte au cœur de la région.

Mais il ne faut pas oublier non plus qu'une ville-centre a besoin d'autres entités autour d'elle. Il ne faut pas un développement unilatéral, mais un développement global de tout le secteur.

Je crois que les gens rechercheront de plus en plus à l'avenir des petites villes ou des villes moyennes, en priorité pour le bien-être, la qualité de vie qu'ils y trouveront, à condition de ne pas être trop éloignés de leur lieu de travail. Mais ils n'hésiteront pas à faire quelques kilomètres supplémentaires pour aller travailler s'ils se sentent bien dans la ville où ils habitent. Il faut donc aussi développer tout ce qui concourt à ce bien-être, et celui-ci dépend de beaucoup de « petites choses », que nous pouvons mettre en place. »

■ **Dans quelle situation vous paraît être la Bretagne, en elle-même par rapport à son passé, son histoire, et face à son avenir ?**

« Les Bretons sont fiers de leur identité, et beaucoup de ceux qui viennent habiter en Bretagne deviennent bretons de cœur !

Cette fierté des Bretons vis-à-vis de leur culture se traduit par une volonté affirmée de bâtir leur avenir.

Je pense que les régions à forte identité culturelle seront aptes à attirer des populations et à vivre réellement, dans une société uniformisée telle que la nôtre, ceci dit sans aucune considération de races ou autre.

On observe actuellement une mutation en Bretagne : la population commence à augmenter à nouveau, peu à peu, notre territoire est de plus en plus attractif – même si cela est moins perceptible en Centre-Bretagne – grâce à la qualité de vie, à la qualité des relations humaines, à une société franche et ouverte...

Il ne faut cependant pas perdre de vue notre potentiel agroalimentaire, au-delà des problèmes environnementaux – algues vertes (etc.) – car c'est un pilier fondamental de notre économie. Il ne faut pas le sacrifier, mais le faire évoluer avec intelligence. Les agriculteurs sont très conscients des questions écologiques, mais on ne peut pas leur imposer sans cesse des mutations brutales, des mises aux normes répétées. Il faut les aider...

Enfin, pour faire face à l'axe Rennes-Nantes – qui peut être dangereux pour l'Ouest de la Bretagne, en captant tout – il faut créer un pôle Ouest breton fort, Brest-Quimper, afin de rééquilibrer le développement de la région.

J'ai souscrit à l'idée de créer une Chambre de commerce régionale basée à Brest... »

■ **Vous regrettiez, dans un précédent entretien accordé à « Regard d'Espérance », les clivages politiques et espérez pouvoir travailler en les dépassant... Est-ce possible ?**

« Oui, je l'ai expérimenté à l'Assemblée nationale.

J'y ai rencontré des hommes qui, au-delà des appartenances politiques, ont une objectivité et une approche non partisane des questions, qui est remarquable.

J'ai beaucoup d'amis à l'Assemblée dans les rangs de l'opposition. Dans le cadre du projet de loi contre la piraterie, j'ai pu travailler en très bonne entente avec les députés de l'opposition, au sein de la commission de la Défense nationale, et ils m'ont dit qu'ils ne s'opposeraient pas à la loi. Elle a été adoptée à l'unanimité moins une voix ; une abstention de pure forme du parti communiste. Une telle unanimité est rare, mais ce serait formidable si les choses pouvaient toujours se passer ainsi à l'Assemblée !

A l'échelon local, les rivalités personnelles, les crispations politiques sont peut-être plus fortes, et elles prennent souvent le pas sur le reste, même si l'on s'estime réciproquement.

Mais je compte ici de très bons amis, qui ne partagent pas mes idées politiques. On peut faire un bout de chemin ensemble, ce qui est déjà bien.

En réalité, ici comme à l'Assemblée, tout dépend de l'ouverture d'esprit de chacun. »

■ **Quel message donneriez-vous aux Bretons en général, et aux Centre-Bretons en particulier ?**

« Un message d'espoir. Quand je suis venu à Châteauneuf en 1968, beaucoup de gens considéraient le Centre-Bretagne comme une région morte... Et on sentait parfois un certain défaitisme, bien qu'il y ait eu des choses extraordinaires de réalisées, par le C.E.L.I.B., par exemple.

Aujourd'hui, l'on sent au contraire une ferme volonté de faire avancer notre région, et une solidarité, qui sont signes d'espoir fort.

Je prendrai un simple exemple : j'ai été l'initiateur de la démarche faite pour obtenir la création du « .bzh » sur Internet. Nous nous battons depuis 2004 pour l'obtenir, avec une équipe de gens qui travaillent main dans la main en dépassant tous les clivages politiques.

Nous avons eu le soutien financier du Conseil Régional, du Président de la République... J'ai bon espoir que nous aboutissions, ce qui est une gageure tant c'est difficile. Il faut presque faire le tour du monde pour parvenir à obtenir un tel identifiant Internet.

Ce sera un symbole fort pour la Bretagne, un vecteur culturel mais aussi économique, car je suis persuadé qu'il sera adopté par des foules de personnes en Bretagne même, et dans la diaspora bretonne en France, à l'étranger. Et ce sera un symbole de ce qu'on peut faire en travaillant ensemble au-delà des clivages habituels. »

(Entretien recueilli par S.C.)